

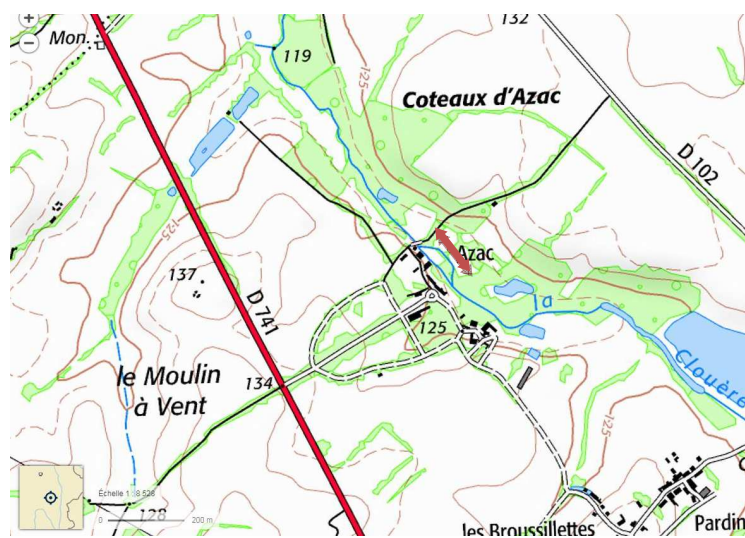
## ABAISSMENT DE CLAPET ET AMENAGEMENT DE RADIERS SUR LA CLOUÈRE AU MOULIN D'AZAC COMMUNE D'USSON DU POITOU (86)



Le moulin d'Azac était alimenté par les eaux issues de la réparties par un clapet métallique basculant installé dans les années 1970 qui provoquait une chute d'eau de 65 cm. Il faisait obstacle à la continuité piscicole.

Le propriétaire souhaitant maintenir l'arrivée d'eau vers son moulin, il a été décidé d'abaisser le clapet et de maintenir le niveau d'eau en fragmentant la hauteur de la chute par l'aménagement de quatre radiers successifs à l'aval immédiat (zone peu profonde).

Entre la Clouère et le canal d'amené au moulin, un « point bas » a été créé en creusant une dépression sur la bande de terre entre les deux bras. Il devient un passage préférentiel et déleste le canal d'amenée du surplus d'eau vers la Clouère en cas de montée trop importante des eaux.



**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS).

**Période de réalisation et durée des travaux :** juillet 2017 (4journs)

**Coût total et financements du projet :** 4086 € TTC (80% AELB)



Avant



Après





Un des radiers lors d'une visite d'élus (2017)



Dépression aménagée en cas de montée des eaux

**Entreprise ayant réalisé les travaux :** Gervais TP

**Etude :** néant

### Commentaire technique :

Radiers réalisés sur 110 mètres linéaires répartis comme tel :

Amont - Clapet - 6 ml d'eau - 3 ml de radier - 7 ml d'eau - 3 ml de radier - 20 ml d'eau - 5 ml de radier - 60 ml d'eau - 4 ml de radier - aval.

Une pelleteuse et un tractopelle ont été mobilisés. Les matériaux proviennent d'une carrière proche située à Saint-Maurice la Clouère (une dizaine de camions). Ce volume a été complété par 4 camions de pierres de champs

### Informations sur les aspects administratifs :

Travaux effectués sous DIG dans le cadre du CTMA . Cet aménagement s'inscrit dans un programme de mise en conformité de 25 ouvrages sur la Clouère.

### Informations complémentaires sur la prestation :

Le clapet a été abaissé après la création des radiers pour ne pas vider la rivière pour rien. Il aura fallu quelques jours après la mise en eau pour que l'étanchéité de ces derniers se fasse grâce aux sédiments fins charriés par la rivière.

### Documents utilisés qui seraient disponibles :

Convention de travaux signée entre syndicat et propriétaire. Pas de CCTP établi (simple devis suite à déplacement entreprise).

### Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

**Avant :** le clapet du moulin d'Azac créait un obstacle pour la continuité

**Après :** la continuité piscicole est restaurée et les niveaux d'eau sont maintenus.

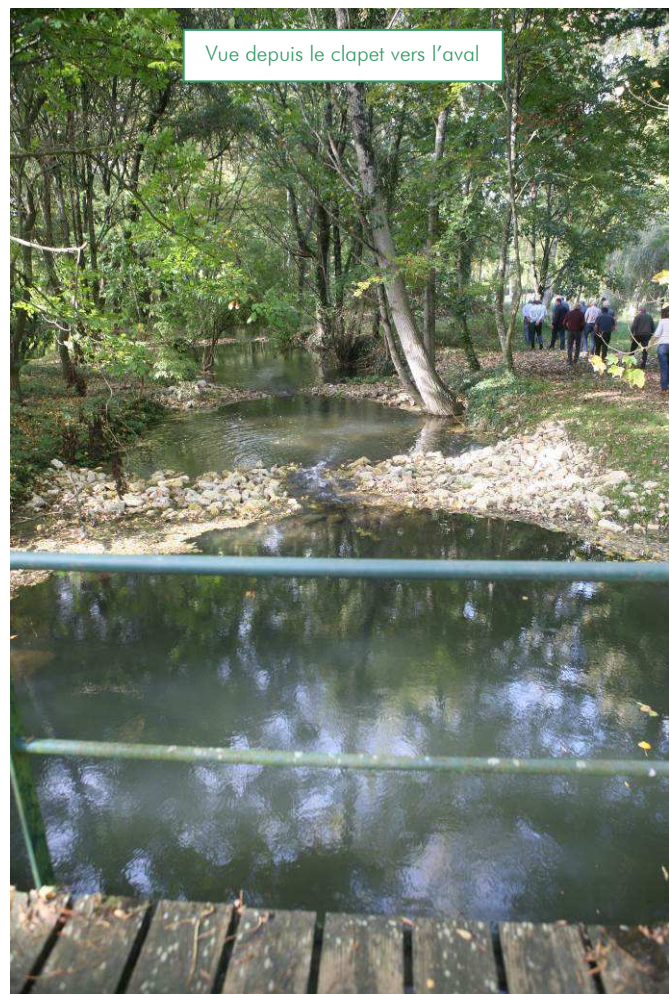
**Suivi mis en place :** pas de pêche électrique. Observation selon variations de niveaux d'eau.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Anne BRANGEON - [clain.sud.anne@gmail.com](mailto:clain.sud.anne@gmail.com) – 06 80 98 12 41

PDT : Philippe BELLIN - 24, avenue de Paris - 86700 COUHÉ

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)



Vue depuis le clapet vers l'aval